



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1936

Réhabilitation du silo de la bibliothèque Part-Dieu - 30 boulevard Vivier Merle à Lyon 3e -
Opération n° 03047635 - Autorisation de signature de l'avenant n° 3 au marché de travaux, Lot
n° 8 - Traitement d'air

Direction de la Construction

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI,
Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHU, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS,
Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER,
Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme
TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme
BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M.
PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme
BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS,
Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-
CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-
HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme
ZDOROVZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA
(pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme
GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1936 - REHABILITATION DU SILO DE LA BIBLIOTHEQUE PART-DIEU - 30 BOULEVARD VIVIER MERLE A LYON 3E - OPERATION N° 03047635 - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N° 3 AU MARCHE DE TRAVAUX, LOT N° 8 - TRAITEMENT D'AIR (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1445 du 28 septembre 2015, le Conseil municipal a approuvé le lancement des études pour l'opération « Réhabilitation du silo de la bibliothèque de la Part-Dieu », ainsi que l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1, programme n° 20005.

Par délibération n° 2017/2728 du 16 janvier 2017, le Conseil municipal a approuvé le lancement des travaux pour l'opération « Réhabilitation du silo de la bibliothèque de la Part-Dieu », ainsi que l'affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2009-1, programme n° 20005.

Par délibération n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, le Conseil municipal a approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, qui comprend le projet « Bibliothèque Part-Dieu - travaux de conservation du patrimoine ».

Par délibération n° 2022/1811 du 7 juillet 2022, le Conseil municipal a approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de la « Conservation du patrimoine bâtiments culturels PEP 2008-2014 » n° 2009-1, programme n° 20005.

Le bâtiment abritant la bibliothèque municipale a été édifié en 1972. Depuis lors, aucune opération importante de réaménagement n'a été opérée.

Les différents diagnostics effectués ont révélé la présence d'amiante à plusieurs endroits : dans le calorifugeage de gaines de ventilation, dans des portes coupe-feu, dans les câbles électriques de l'éclairage de sécurité, dans les joints de dilatation, dans de la peinture intumescence du 16^{ème} niveau, et dans les freins de l'ancien pater noster hors service depuis de nombreuses années.

Il a été ainsi convenu d'éliminer définitivement toute trace d'amiante dans le silo.

Ces travaux de désamiantage nécessitent de vider chaque étage des ouvrages qu'il contient.

Afin de profiter de la libération des espaces, différents travaux d'accompagnement sont prévus :

- mise en place d'un monte-charge ;
- remplacement du système de traitement d'air ;
- remplacement de l'éclairage de sécurité ;
- remplacement du système de détection incendie ;
- remplacement du système anti-intrusion ;
- remplacement de portes d'issues de secours ;

- achat de rayonnages spécifiques, etc.

La location de locaux de stockage provisoires, leur adaptation éventuelle et les déménagements des ouvrages, ont été pris en compte.

Compte tenu des interventions étage par étage et des déménagements successifs, la durée des travaux est de 6 ans.

Dans le cadre de cette opération, un marché de travaux n° J0812, lot n° 8 - Traitement d'air, a été attribué à l'entreprise Raby, pour un montant total de 1 273 280,87 € hors taxes. Ce marché a été notifié le 23 mars 2018.

Les installations de traitement d'air réalisées par le titulaire du marché donnent entière satisfaction aux utilisateurs, principalement en hiver, au printemps et en automne. Cependant, les valeurs de température et d'hygrométrie relevées durant l'été 2021 ont révélé que la bonne conservation des collections entreposées n'était plus garantie. Alors que les plages admissibles sont établies entre 18° C et 23° C, et entre 45 % et 55 % d'humidité, les valeurs relevées ont atteint 23° C et 66 % d'humidité.

Afin d'y remédier, les études complémentaires du maître d'œuvre ont conduit à engager des travaux pour une phase de tests dans un niveau du silo. Il s'agit d'installer un déshumidificateur. Si cette solution donne satisfaction, elle sera généralisée aux seize autres à l'hiver 2022-2023.

Cette phase de tests ayant entraîné des frais supplémentaires, il convient de passer un avenant au marché de travaux du lot n° 8, marché n° J0812.

Marché	Lot	Titulaire	Montant initial du marché HT	Avenants antérieurs HT	Présent avenant HT	Nouveau montant HT	%
J0812	8	RABY	1 273 280,87	197 908,99	12 152,67	1 483 342,53	16,50

Il vous est proposé d'approuver l'avenant n° 3 au marché n° J0812 pour un montant de 12 152,67 euros hors taxes, soit 14 583,20 euros toutes taxes comprises, soit une augmentation du montant du marché à hauteur de 16,50 %.

Le nouveau montant du marché est donc de 1 483 342,53 euros hors taxes, soit 1 780 011,04 euros toutes taxes comprises.

La dépense occasionnée par cet avenant n° 3 sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération. Le montant de l'autorisation de programme reste inchangé, ainsi que la répartition annuelle des crédits de paiement.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les délibérations n° 2015/1445 du 28 septembre 2015, n° 2017/2728 du 16 janvier 2017, n° 2021/584 des 25 et 26 mars 2021, et n° 2022/1811 du 7 juillet 2022 ;

Vu l'avenant n° 3 au marché de travaux n° J0812, lot n° 8 « Traitement d'air » ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- L'avenant n° 3 relatif au marché de travaux n° J0812, lot n° 8 « Traitement d'air » est approuvé.
- 2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 3- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon dans le cadre des crédits inscrits sur l'opération n° 03047635.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET